

**L'ASSOCIATION CANADIENNE
DE SPORTS POUR
PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2016

MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	3
ÉTAT DE L'EXPLOITATION	4
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6
COMMENTAIRES DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE	8
TABLEAU COMPLÉMENTAIRE - SPORT CANADA	9





PARKER PRINS LEBANO
Chartered Professional Accountants
Professional Corporation

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états de l'évolution des actifs nets, de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci découlent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme bon nombre d'autres organismes de bienfaisance, l'organisation tire ses revenus de dons et de collectes de fonds dont l'intégralité n'est pas susceptible de faire l'objet d'une vérification comptable satisfaisante. Il s'ensuit que notre vérification de ces revenus n'a porté que sur les montants consignés aux registres de l'organisation et que nous n'avons pas pu déterminer s'il peut y avoir lieu de rajuster les revenus, l'excédent des revenus sur les dépenses, l'actif et l'actif net.

Opinion avec réserve

Nous sommes d'avis que, sauf pour ce qui est des effets possibles des faits décrits dans le paragraphe intitulé Fondement de l'opinion avec réserve, les présents états financiers indiquent équitablement à tous égards importants la situation financière de **L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX** au 31 mars 2016 et son rendement financier ainsi que ses flux de trésorerie pour l'année se terminant à cette date conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif.

Parker Prins Lebano Comptables professionnels agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Ontario)
le 26 septembre 2016

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES
CÉRÉBRAUX**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	374 614 \$	354 597 \$
Comptes débiteurs	20 438	4 790
TPS/TVH recevable	54 083	40 543
Frais payés d'avance	<u>23 887</u>	<u>39 259</u>
	473 022	439 189
IMMOBILISATIONS (note 3)	<u>6 299</u>	<u>8 999</u>
	<u><u>479 321 \$</u></u>	<u><u>448 188 \$</u></u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	18 509 \$	82 975 \$
Remises gouvernementales à payer	<u>4 716</u>	<u>3 088</u>
	<u>23 225</u>	<u>86 063</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	6 299	8 999
NON AFFECTÉS	<u>449 797</u>	<u>353 126</u>
	<u>456 096</u>	<u>362 125</u>
	<u><u>479 321 \$</u></u>	<u><u>448 188 \$</u></u>

Pour le conseil:

_____ Administrateur _____ Administrateur

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	Investis en immobilisations	Non affectés	2016 Total	2015 Total
ACTIFS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 999 \$	353 126 \$	362 125 \$	235 701 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-	93 971	93 971	126 424
Amortissement	<u>(2 700)</u>	<u>2 700</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
ACTIFS NETS Á LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>6 299 \$</u></u>	<u><u>449 797 \$</u></u>	<u><u>456 096 \$</u></u>	<u><u>362 125 \$</u></u>

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES
CÉRÉBRAUX
ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
REVENUS		
Sport Canada (note 2)	551 000 \$	518 000 \$
Collecte de fonds	720 838	639 808
Évaluations des athlètes	18 169	21 905
Droits d'adhésion	587	1 314
Autres subventions	4 300	4 568
Intérêts et divers	7 339	13 514
Autre revenu	<u>22 416</u>	<u>37 939</u>
	<u>1 324 649</u>	<u>1 237 048</u>
DÉPENSES		
Administratif (note 7)	177 968	154 964
Réunions du conseil d'administration	33 784	13 250
Les frais de collecte de fonds	456 149	363 621
Technique sportive (note 7)	<u>562 777</u>	<u>578 789</u>
	<u>1 230 678</u>	<u>1 110 624</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>93 971 \$</u>	<u>126 424 \$</u>

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES
CÉRÉBRAUX**
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	93 971 \$	126 424 \$
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement	<u>2 700</u>	<u>3 856</u>
	96 671	130 280
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	(15 648)	5 433
TPS/TVH recevable	(13 540)	6 818
Frais payés d'avance	15 372	(28 261)
Comptes créditeurs et frais à payer	(64 466)	(22 543)
Remises gouvernementales à payer	<u>1 628</u>	<u>(6 347)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	20 017	85 380
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>354 597</u>	<u>269 217</u>
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>374 614 \$</u></u>	<u><u>354 597 \$</u></u>

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2016

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux (ci-après nommée « l'Association ») est constituée en société selon la *Loi sur les corporations canadiennes* et est une œuvre de bienfaisance enregistrée selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. L'Association s'est engagée à assurer le traitement des athlètes atteints de paralysie cérébrale et de déficiences connexes dans le cadre d'un système de classification valide en leur donnant des possibilités de pratiquer des sports.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties au taux de 30 % par année selon l'amortissement dégressif. La moitié du taux annuel est appliquée à l'année d'acquisition.

COMPTABILISATION DES REVENUS

L'Association suit la méthode de report pour la comptabilisation des revenus. Les contributions assujetties à des restrictions sont comptabilisées à titre de revenus dans l'année où les dépenses connexes sont engagées. Les contributions sans restriction sont comptabilisées à titre de revenus dès leur réception ou dès qu'elles deviennent payables, si le montant à recevoir peut raisonnablement être évalué et que sa réception est raisonnablement assurée.

CONTRIBUTIONS DE SPORT CANADA

Les contributions reçues de Sport Canada sont versées à des conditions précises ayant trait à leur utilisation. Sport Canada vérifie les registres de l'Association pour déterminer les cas où, s'il y a lieu, des montants imputés sur les contributions ne l'ont pas été conformément aux conditions convenues et seraient par conséquent remboursables à Sport Canada. Tout rajustement des contributions de l'année précédente est comptabilisé dans l'année où Sport Canada le demande.

Les contributions sont enregistrées selon la comptabilité d'exercice. Toute partie de contribution qui n'est pas utilisée à la fin prévue est jugée remboursable au gouvernement fédéral.

RECOURS À DES PRÉVISIONS

La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des prévisions et des hypothèses qui influencent les montants présentés de l'actif et du passif, les montants potentiels de l'actif et du passif à la date des états financiers et les montants des revenus et des dépenses de la période que visent les états. Les sommes réelles peuvent différer des sommes prévues. Les prévisions sont révisées annuellement et tout rajustement est noté dans les états financiers visant la période où il est jugé nécessaire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont reconnus à leur juste valeur.

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES
CÉRÉBRAUX**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIER (suite)
LE 31 MARS 2016

3. IMMOBILISATIONS

	2016		2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel de bureau	48 261 \$	45 148 \$	3 113 \$
Équipement sportif	17 159	13 973	3 186
	<u>65 420 \$</u>	<u>59 121 \$</u>	<u>6 299 \$</u>
			<u>8 999 \$</u>

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Association comprennent les espèces, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs, les charges à payer et les remises payables au gouvernement. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Association ne court pas de risque appréciable d'intérêt, de change, de crédit, de liquidité ou du marché découlant de ces instruments financiers, et la valeur comptable de ces instruments financiers correspond à peu près à leur juste valeur.

5. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association avait une marge de crédit d'affaires couvrant les découverts bancaires jusqu'à 75 000 \$. Le solde de crédit était remboursable sur demande. Des intérêts étaient imputés au taux annuel de 2,5 % de plus que le taux préférentiel. Au 31 mars 2016, le solde impayé de cette facilité de crédit était nul (il a été nul en 2015). Cette marge de crédit a été fermée en mai 2016.

6. ENGAGEMENTS DE LOCATION

L'Association s'est engagée à respecter ses contrats de location de locaux à bureaux. Les paiements minimaux pour les deux prochaines années sont les suivants :

2017	16 639 \$
2018	6 933

7. SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les affectations aux salaires et aux avantages sociaux sont les suivantes :

	2016	2015
Administratif	71 182 \$	88 220 \$
Technique sportive	118 758	126 752
	<u>189 940 \$</u>	<u>214 972 \$</u>

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournisseurs pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



PARKER PRINS LEBANO
Chartered Professional Accountants
Professional Corporation

**COMMENTAIRES DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE
SUPPLÉMENTAIRE**

Aux membres de :

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Les états financiers vérifiés de **L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX** au 31 mars 2016 et notre rapport du 26 septembre 2016 à leur sujet sont présentés dans la section précédente des présents états financiers. L'information financière présentée ci-après est tirée des documents comptables que nous avons contrôlés dans le cadre des procédures de vérification suivies aux fins de notre examen des états financiers, et nous sommes d'avis qu'elle est présentée équitablement à tous égards importants au regard de l'ensemble des états financiers.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Parker Prins Lebano'.

Parker Prins Lebano Comptables professionnels agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de
l'Ontario

Ottawa (Ontario)
le 26 Septembre 2016

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES
CÉRÉBRAUX**
TABLEAU COMPLÉMENTAIRE - SPORT CANADA
31 MARS 2016

	Athlètes handicapés		Total
	Le développement du sport	Excellence accrue	
FINANCEMENT			
Administration générale	32 500 \$	5 000 \$	37 500 \$
Gouvernance	11 250	-	11 250
Salaires, charges et avantages sociaux	87 250	-	87 250
Salaries et perfectionnement professionnel des entraîneurs	97 000	28 000	125 000
Programmes de l'équipe nationale	20 000	237 000	257 000
Langues officielles	10 000	-	10 000
Fonctionnement et programmes	11 000	-	11 000
Développement à long terme de l'athlète (au-dessus du noyau)	12 000	-	12 000
	<u>281 000</u>	<u>270 000</u>	<u>551 000</u>
DÉPENSES			
Administration générale	90 000	22 065	112 065
Gouvernance	35 486	-	35 486
Salaires, charges et avantages sociaux	93 827	-	93 827
Salaries et perfectionnement professionnel des entraîneurs	30 000	130 726	160 726
Programmes de l'équipe nationale	40 000	239 564	279 564
Langues officielles	13 728	-	13 728
Fonctionnement et programmes	66 179	-	66 179
Développement à long terme de l'athlète (au-dessus du noyau)	7 794	-	7 794
	<u>377 014 \$</u>	<u>392 355 \$</u>	<u>769 369 \$</u>